Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 63 (1925)

Heft: 22

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : Gust. AMACKER Palud, 3 - LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



L'ORGOLHIAO

(Fable).

On piâo l'ètâi zu èlevâ Su la tîta d'on Ripounâ 1: On vretâbllio bosson einmèclliouna qu'on diastre. Fallâi pardieu bin la cougnâitre Po dere de sè retrovâ Dein ti clliâo pâi rebibolâ, Crâisi per dèvant, per derrâi, Ein faseint crotset et maillette A fére châotâ lè pegnette Quemet se terîvant âo dâi 2,

Dein clliâo seindâ boutsî bin mî qu'avoué dâi porte. Porquie dan lè pe croûïo guieu Ant-te ti dâi mouî de cheveu, Adan que bin dâi dzein de sorte

L'ant lo cotson tot dèpelhi? Clli piâo pouâve dan s'aguelhî Et diuvi

Avoué sè chère, avoué sè frâre, à catse-catse Dein cllia tignasse;

L'ètâi pardieu bin benhirâo! Mâ clli piâo l'ètâi orgolhiâo : Sè crayâi bin mé que sè frâre Et fabrequâ d'autra matâre 3: Fiè co on piâo su on molan. On dzo, - l'ètâi à sti boun-an, Lè dzein à la Ripoûna ètant gaillâ ein fîta, Sè cougnivant tant que la tita De noûtron vîlhio Ripounâ Lo s'è trovâïe vesenâ Avoué clliasique D'on syndique

Dâo Gros-de-Vaud braquâ tot prî dâi carouset. « Hardi! sè peinse lo craset De piâo. Hardi! çâ po sti iâdzo, Se vu vère on autro velâdzo L'è lo momeint. Ie vu cambvâ Du su mon guieu de Ripounâ . Su la tîta âo coo que la totse. Dinse tsandzerî de perrotse. Mè cheinto fè, gros et cossu,

Po deveni piâo de monsu!» Onna menuta aprî l'avâi tsandzî de tîta Et ie tsertsîve 'na capita De pâi '

Po s'einfatâ. Pas pi ion qu'ein avâi. Fasâi de clliâo piautâïe

Su la tîta plliemâïe Tant que lo syndico a cheintu dèmedzî. Lo piâo n'a pas pu sè lodzî: L'a ètâ tyâ d'on coup de lètse-potse⁵,

Tyâ quemet on tye onna motse.

Qu'a-te gagnî noûtron fièraud D'avâi voliu fére lo gros? Du que noûtra terra l'è rionda L'è l'orgouet qu'a perdu lo mondo. Marc à Louis.

¹ Riponnier, Lazzaroni de Lausanne. ² Matière, étoffe. — ⁴ Cheveux, poils. — ⁵ Second doigt de la main. Les noms des doigts sont : Pâodzu, lètse-petse, grand dâi, damusallâ, petit-dâi.

IL Y A CENT ANS

A propos de l'incendie de la Flèche de la Cathédrale.

l'assemblée générale du Vieux-Lausanne, qui a eu lieu le 25 mai, M. l'architecte Bron a fait une conférence sur les flèches de la Cathédrale et parlé de l'incendie du 24 mai 1925. Chose curieuse, le maisonneur venait précisément de convoquer les pompiers pour des exercices qui devaient avoir lieu le 30 mai. Il ignorait que son avis était daté du jour où un exercice pratique de premier ordre serait imposé aux sauveteurs.

MM. les intendants, maîtres et employés aux pompes pour les cas d'incendie, sont prévenus que la Section de police en a fixé l'essai, au lundi 30 courant, à 6 heures du matin, pour les Nos 2 et 5 grandes pompes, et Nos 4 et 6 portatives, sur St-François.

Les Nos 1, 3 et 4 grandes pompes, et Nos 1, 3 et 5, à la Palud, à 6 h. 1/2.

Le No 7 grande pompe et No 2 portative, en

St-Laurent, à 7 heures.

MM. les intendants et employés aux échelles et hottes devront aussi se présenter; savoir, ceux des échelles de St-Pierre, Petit-Chêne, à 6 heures du matin, en St-François.

Ceux des échelles et hottes du Pont, Palud et la Cité, à 6 $\frac{1}{2}$ heures, à la Palud.

Enfin, ceux des échelles de St-Laurent, à 7 heures, en St-Laurent.

Lausanne, le 23 mai 1824.

G. Fiaux, maisonneur.

(Extrait de la Feuille d'Avis de Lausanne, 24 mai 1824).

D'autre part, le célèbre professeur de mathématiques, Develey écrivait le 31 mai suivant au même journal ce qui suit :

« Quand un malheur nous arrive, nous regrettons souvent de ne pas avoir employé les moyens propres à le prévenir. L'incendie qui a eu lieu dernièrement à notre Cathédrale, par un éclat de foudre, rappellera sans doute les paratonnerres, dont l'efficacité est certaine quand ils sont bien construits. Le moment d'appeler l'attention générale sur cès appareils préservateurs, semble tout à fait favorable, puisqu'on espère les voir nous mettre encore à l'abri de la grêle, fléau souvent aussi redoutable que la foudre. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que le Ministre de l'Intérieur à Paris, a fait publier en 1824, une Instruction sur les paratonnerres, brochure in-8° de 51 pages, avec deux planches. Il est indispensable que les personnes intéressées à la chose consultent cet ouvrage, car des appareils de ce genre, établis par des artisans peu instruits, pourraient être, sinon nuisibles, au moins inutiles. »

Le paroissien. — Un pasteur à l'éloquence fleurie et surabondante, avait tellement bien effrayé son au-ditoire en lui parlant des châtiments qui l'attendaient sur terre s'il ne devenait moins païen, que fous en avaient les larmes pleins les yeux. Seul un brave citoyen restait impassible à son banc.

A l'issue du sermon, le pasteur se rapprocha de l'homme et lui demande s'il ne s'était pas senti touché par ses exhortations.

Oh! moi, je ne suis pas de la paroisse.

FARCE

ETAIT, il y a longtemps, très longtemps, alors que celui qui vous parle, n'était encore qu'un petit bout d'homme, haut comme ça, mais garnement, mais mauvais

sujet, comme pas un au village... Eh oui, c'était il y a bien longtemps, à l'âge où la liberté n'était pas un rêve, où le chaud soleil, les prés verts, les forêts sombres nous appartenaient à nous, les gamins, les « tout terribles » comme on nous appelait.

Nous étions plusieurs, cinq, six, je ne sais plus, unis dans le mal comme les doigts de la main. Il y avait Paul, Jean-Jean, Riquet, Gu-Gu, d'autres encore, sans compter le gros chien Turc, qui n'appartenait à aucun de nous, mais

fut toujours de toutes nos parties. C'était « mois d'avril » toute l'année, nous, et nous avions toujours chez la plupart des voisins, une ou plusieurs fessées promises pour des méfaits quelconques ; j'avais, pour ma part, un véritable compte courant ouvert un peu partout, et je crois bien qu'à l'heure actuelle, ce compte-là n'est pas encore bouclé.

Souvenirs... Souvenirs...

Or, un jour, au premier avril justement, une aventure nous arriva Notre réputation de farceurs nous valut une angoisse insurmontable. Nous avions fait une véritable orgie de mauvais tours ; je crois bien que nous avions eu du génie cette fois-là, tout y avait passé: vieilles casseroles attachées à la queue des chiens, sonnettes tirées à tour de bras, portes fermées à triple tours et dont nous emportions la clé, tout, tout, et nous cherchions encore, pas lassés, le moyen de finir dignement cette épopée.

Nous errions dans le petit bois qui fait face au village, riant à la fois du dernier et du prochain mauvais tour, sales, débraillés, oui, sales,

...Soudain, le chien Turc qui nous suivait, jeta un aboi. Un drôle d'aboi plaintif, anxieux, qui nous immobilisa. Puis, comme il avançait, tête basse, nous le suivîmes, écartant les fourrés.

...Un seul cri nous cloua soudain, sur place, autour d'un gros hêtre, aux branches duquel... horreur... un homme était pendu, rigide, ef-frayant, comme un affreux épouvantail...

Une seconde, peut-être, nous restâmes là, grelottants, éperdus... puis, ce fut une fuite haletante, silencieuse, à travers les fourrés épineux, une fuite pareille à une envolée de moineaux. Nous nous retrouvâmes à l'entrée du village, et il n'y eut qu'une voix pour affirmer : « il faut aller le dire au garde-champêtre »...

Et nous y allâmes. L'un derrière l'autre, tout pâles, tout tremblants avec des yeux encore apeurés, comme si le pendu avait pu nous suivre.

Il fallut bien du temps pour trouver le garde et, quand enfin nous le vîmes, alors, oh, alors, ce fut un récit détaillé, coupé, hâché, bredouillé comme un interrogatoire :

- On a trouvé un pendu... dans le bois, là-bas. Il était tout raide... dans un hêtre... il tirait la langue.... Il faut vite y aller... on a couru pour vous le dire....

Le brave homme mit beaucoup de temps à savoir de quoi il s'agissait, mais quand il eut compris, quand, muets, nous restions devant lui im-